



La mission du parrain
mai 2023

Votre mission, en tant que parrain, se résume en 4 étapes :

1. Parcourir l'itinéraire qui vous est attribué

- ✓ **Selon la période définie par la Province de Namur** (les invitations aux parrains sont différées dans le temps en fonction du territoire)
- ✓ Nous vous laisserons de l'ordre de **2 à 3 mois pour réaliser ce parcours de veille**
- ✓ Vous serez sollicité pour réaliser votre parcours **1x par an** (mais vous pouvez bien entendu parcourir votre tracé plus fréquemment)
- ✓ Il vous est demandé d'**être attentif aux 2 sens du tracé** (l'idéal étant de parcourir le tracé dans les 2 sens)

2. Constater les éventuels problèmes le long du tracé qui vous est attribué

- ✓ **Problèmes de balises** : tag, panneau manquant, illisible, mal orienté, endommagé, balise insuffisamment fixée ou instable, fût instable (ou descellé), balisage insuffisant pour se repérer, végétation envahissante qui cache le balisage, etc.
- ✓ **Problèmes d'entretien** : Revêtement dégradé, présence excessive de boues, état particulièrement inconfortable, etc.

Remarque : Les vérifications en dehors de ces périodes obligatoires sont tout à fait possibles. C'est la garantie d'un réseau toujours efficace. Vous êtes libre de diviser votre parcours en plusieurs étapes.

3. Collecter toute information utile pour nous permettre de localiser le problème et de résoudre

- ✓ **Identifiant** : Le numéro d'identifiant de la balise (ID présent à côté du QRcode) doit, en principe, nous permettre de savoir précisément où se situe le problème. A défaut, vous pouvez nous situer le problème sur la carte par exemple.
 - ✓ **Photo(s) du problème** : Avoir une (/des) photo(s) du problème nous facilite la tâche pour l'intervention qui suivra.
- ⇒ *Plus les infos sont précises et détaillées, plus facile et rapide sera le traitement de l'intervention*

4. Signaler les problèmes constatés

- ✓ *Bientôt disponible : formulaire automatisé avec la possibilité de localiser le problème directement sur carte*
- ✓ Via l'envoi d'un courriel à voiries@province.namur.be
- ✓ Ou via le formulaire « Remonter un problème » disponible sur le site velo.province.namur.be

Merci de nous transmettre les informations collectées au point 3.

Quelques exemples de problèmes



Poteau et balises couchés



Balises au sol



Poteau déstabilisé



Socle en béton insuffisant



Chemin détérioré



Balise cachée



Végétation envahissante

Différents types de balises :

Balise de rappel



Balise « point-nœud »

à 2 directions



Balise « point-nœud »

à 3 directions



Contenu des balises :

Numéro du point-nœud →



Un problème, une suggestion ?
Contactez-nous via notre site web
ou contactez-nous directement par
en transmettant la référence
D25038



← 2 informations importantes :

- QR-code
- N° d'identifiant

Flèche numérotée →



En direction des
points-noeuds 9 et 11

Flèche numérotée →



← Nom du point-noeud

PN2 - Saint-Hubert



← **2 informations importantes :**

- **QR-code** : renvoi automatique vers le formulaire de remontée de problème
- **N° d'identifiant** : Ce numéro nous permet d'identifier la localisation et le contenu de la balise



Notre mission :

- ✓ **Vous fournir toutes les informations nécessaires pour vous aider dans votre tâche**
- ✓ **Assurer le suivi de votre signalement**
- ✓ **Vous prévenir lorsque l'intervention est clôturée**

Nous contacter :

Une seule adresse:
voiries@province.namur.be